

**Malheureusement, à nouveau quelques cas de COVID dans certains comités avec des cas positifs et des cas contacts.**

En ce qui concerne le championnat de France Interclubs en libre pas équipes de 4 (et pour tous les suivants aussi) la consigne de Vichy est claire.

"Tous les joueurs qui auront été déclarés cas contact dans les derniers jours devront se présenter au palais des congrès de Vichy avec 1 test PCR négatif datant de 7 jours après qu'ils aient été déclarés cas contact (ce qui est demandé par l'ARS). Sans cela ils ne pourront pas être admis dans l'enceinte de la manifestation."

En termes plus clairs, si des joueurs devaient être déclarés cas contact ce dimanche 3 octobre (ou après), ils ne pourraient pas participer au championnat qui débute samedi 9 octobre puisqu'ils devraient alors se faire tester. Il va de soi qu'un joueur qui serait positif à la COVID ne doit en aucun cas se déplacer à Vichy pour contaminer. En espérant que tous les qualifiés pourront être présents à ce championnat. Merci de transmettre l'information. Restons prudents et vigilants.

Cordialement,

Michaël DEBIESSE

Secrétaire National FFT